

Harald MOTZKI, *Die Anfänge der islamischen Jurisprudenz. Ihre Entwicklung in Mekka bis zur Mitte des 2./8. Jahrhunderts.* Deutsche morgenländische Gesellschaft, Kommissionsverlag Franz Steiner, Stuttgart, 1991. 14,5 × 22 cm, x + 292 p. (dont 18 d'index).

Peut-être s'en sera-t-on douté, à voir le parallélisme des titres : cette étude sur « les débuts de la jurisprudence islamique » est, fondamentalement, une réfutation en règle du célèbre ouvrage de Schacht, *The Origins of Muhammadan Jurisprudence* (Oxford, 1950).

La position de Schacht — grandement inspirée de celle de Goldziher — peut être très grossièrement résumée de la façon suivante : 1) le schéma classique selon lequel le droit musulman se serait progressivement constitué, dans l'ordre chronologique, à partir du Coran, puis, à défaut, de la *sunna* du Prophète, puis du consensus des Compagnons, puis, en dernier ressort, du jugement personnel (*ra'y*), n'a pas de réalité historique. C'est au *ra'y*, et lui seul, qu'on a eu d'abord, et pendant longtemps, recours ; c'est de lui qu'est issue la pratique juridique des premières écoles de droit, à Kūfa et Médine notamment ; 2) cette pratique juridique, création anonyme, s'est cherché rétrospectivement des garants, et cela au rebours de l'ordre chronologique : d'abord parmi les « Successeurs » (Ibrāhīm al-Naḥā'i à Kūfa, les « sept juristes » à Médine), puis parmi les Compagnons (à Kūfa Ibn Mas'ūd, à Médine 'Umar et son fils 'Abd Allāh, à la Mecque Ibn 'Abbās), enfin, en dernier lieu, sous l'influence des Traditionnistes, en la personne du Prophète lui-même. De toutes les traditions invoquées en matière juridique, celles imputées au Prophète sont les plus tardives ; 3) dans leur quasi-totalité, ces traditions sont apocryphes, inventées pour les besoins de la cause. « Toute tradition de caractère juridique attribuée au Prophète doit être comprise (...) comme l'expression fictive d'une doctrine juridique formulée à une date ultérieure » (*Origins* 149). De même les traditions censées remonter aux Compagnons, ou aux Successeurs (*ibid.* 150-151) ; 4) pareillement sujettes à caution sont les sources biographiques ; ce qu'elles nous disent concernant les personnages du 1<sup>er</sup> siècle de l'hégire est probablement, en grande partie, légendaire. Les seules conclusions certaines sont celles que l'on peut tirer de l'étude des plus anciens traités de droit (le *Muwatta'* de Mālik, les *Āṣār* d'Abū Yūsuf, le *K. al-Umm* de Ṣāfi'i) ; elles ne permettent guère de remonter plus haut, à Kūfa, que Ḥammād b. Abī Sulaymān (m. 120), et, à Médine, qu'al-Zuhri (m. 124).

Tous ces points — à l'exception, peut-être, du premier — sont contestés par H.M. Selon lui, une histoire de la jurisprudence islamique au 1<sup>er</sup> siècle de l'hégire n'est aucunement hors de portée, et cela grâce à de nouvelles sources (inconnues, du moins, du temps de Schacht, mais déjà exploitées, entre autres, par J. van Ess), à savoir les deux *muṣannafs* de 'Abd al-Razzāq al-Ṣan'ānī (m. 211) et d'Ibn Abī Ṣayba (m. 235). On désigne par *muṣannaf*, rappelons-le, une compilation de *ḥadīts* rangée selon l'ordre des matières, comme c'est le cas, exemplairement, des deux *Ṣahīhs* de Buhārī et Muslim ; sauf qu'en ce qui concerne 'Abd al-Razzāq et Ibn Abī Ṣayba, leurs compilations ne se limitent pas aux *ḥadīts* du Prophète — qui n'en constituent qu'une petite partie — mais rapportent les dires ou les comportements de toutes les générations de savants jusqu'à eux. Ces deux *muṣannafs* sont, pour l'heure, les plus anciens — dans leur genre — qui nous soient connus. Pour sa démonstration — qu'il présente comme une « étude-pilote » (67) —, H.M. a choisi le plus ancien des deux, celui de 'Abd al-Razzāq

(11 vol., Beyrouth, 1972). Il en a retenu — car l'ouvrage est considérable — les deux livres traitant du droit matrimonial (une spécialité de H.M. jusqu'ici), et en se bornant — parce que, jusqu'à maintenant, l'école meçquoise demeurerait la plus mal connue — à ce que 'Abd al-Razzāq y rapporte de deux savants de cette école, Ibn Ĝurayğ (m. 150) et Sufyān b. 'Uyayna (m. 198).

La grande affaire en l'occurrence est, bien sûr, de démontrer — contre l'hypothèse d'une falsification, systématiquement mise en avant par Schacht et ses partisans — la fiabilité des informations contenues dans le *Muṣannaf*, et cela à tous les échelons, depuis 'Abd al-Razzāq jusqu'au Prophète éventuellement. H.M. s'y emploie avec minutie, obstination, et — me semble-t-il — avec succès.

D'abord 'Abd al-Razzāq (56-59). Qu'il n'est pas lui-même un faussaire, H.M. en voit une première preuve dans les différences qui séparent les « sources » qu'il utilise, les quatre principales étant Ma'mar b. Rāšid, Ibn Ĝurayğ, Sufyān al-Tawrī et Sufyān b. 'Uyayna. Chacune de ces « sources » a un « profil » très caractéristique : Ma'mar cite surtout Zuhrī et Qatāda, Ibn Ĝurayğ surtout 'Aṭā' b. Abī Rabāḥ, Ibn 'Uyayna surtout 'Amr b. Dīnār (sans compter quantité d'autres particularités, que H. M. indique en détail). Il est « peu vraisemblable », estime H.M., qu'un faussaire ait imaginé une telle diversité. Il y a aussi — ce qui, non plus, ne se conçoit guère de la part d'un faussaire — le fait que, parfois, 'Abd al-Razzāq se dise incertain de l'origine d'une tradition, ou qu'il se contente, à l'occasion, de transmetteurs anonymes au lieu de ses références habituelles.

On passe ensuite aux sources directes de 'Abd al-Razzāq, et d'abord à Ibn Ĝurayğ, responsable de 29 % des traditions rapportées dans le *Muṣannaf* (H.M. est un maniaque des pourcentages). 39 % de ces traditions concernent 'Aṭā' b. Abī Rabāḥ (m. 115), dont Ibn Ĝurayğ a été l'élève. Il faut donc maintenant démontrer que ce dernier n'a pas, lui non plus, inventé ce qu'il fait dire à 'Aṭā' — ce à quoi H.M. consacre pas moins de dix-sept pages (70-86). Critères externes : le nombre considérable de personnages cités par Ibn Ĝurayğ, en plus de 'Aṭā' (plus d'une centaine); l'infinité variété des « genres » entre lesquels se répartissent les dires attribués à celui-ci : d'une part les *responsa* (réponses à une question), d'autre part les *dicta* (simples dires, non précédés d'une question); s'agissant des *responsa*, la question est posée tantôt par Ibn Ĝurayğ lui-même, tantôt par quelqu'un d'autre; cet autre est tantôt nommément désigné, tantôt anonyme, etc. Critères internes, comme notamment le fait qu'Ibn Ĝurayğ mentionne parfois aussi son propre point de vue (au lieu de l'attribuer systématiquement à d'autres, comme, par définition, un faussaire le ferait); qu'il lui arrive d'ajouter, aux traditions rapportées de 'Aṭā', un commentaire, soit à titre de complément, soit pour exprimer un désaccord; qu'il se dise parfois incertain, quant à savoir ce que 'Aṭā' a exactement dit; qu'il ne cherche pas non plus à cacher ce que H.M. appelle les « faiblesses » de 'Aṭā' : ses ignorances (quand celui-ci dit carrément « je ne sais pas »!), ses changements d'opinion, ses contradictions.

Certes, la démonstration n'a pas valeur apodictique. Il ne peut être ici question que de vraisemblance, de probabilité (et on remarquera, dans les propos de H.M., la fréquence des « wahrscheinlich », « vermutlich », « denkbar », etc.). Pourquoi, après tout, ne pas imaginer un faussaire diaboliquement habile, qui saurait donner à la perfection l'illusion du vrai? Mais enfin ce sont des arguments de bon sens (car aussi pourquoi un faussaire se donnerait-il tant de mal, sur des questions d'intérêt, tout de même, aussi restreint?). Le bon sens de H.M.,

rigoureusement argumenté comme il l'est, emporte beaucoup plus la conviction que l'hyper-criticisme de Goldziher et Schacht.

Même démonstration, plus loin, s'agissant de ce qu'Ibn Ĝurayğ rapporte de 'Amr b. Dīnār (157-161), de telle ou telle de ses autres sources, comme 'Amr b. Šu'ayb (190), Zuhri (195-196), Hišām b. 'Urwa (198), puis de toutes ses sources en général (209-212).

On passe ensuite à l'échelon supérieur. Une fois établi que 'Aṭā' a réellement dit ce qu'Ibn Ĝurayğ lui fait dire, la même démonstration s'impose cette fois quant à ce que 'Aṭā' lui-même fait dire à tel ou tel des personnages dont il est censé rapporter les propos, et qui ne sont autres, généralement, que d'illustres Compagnons, tels que, notamment, Ibn 'Abbās, 'Umar, 'Alī! Et là encore la conclusion est positive! L'autorité de loin la plus citée par 'Aṭā' est Ibn 'Abbās (m. 68), dont il a été l'élève. Au terme de deux développements parallèles (sur les *responsa* : 107-109; sur les *dicta* : 128-134), H.M. s'estime en droit d'affirmer qu'Ibn 'Abbās a bien réellement tenu les propos que lui prête 'Aṭā'. Et de même en va-t-il de ce que ce dernier fait dire à 'Umar, 'Alī, Abū Hurayra, etc. (134-138). Même démonstration, ensuite, concernant 'Amr b. Dīnār, quant à ce que celui-ci, à son tour, rapporte d'Ibn 'Abbās (170-173), de 'Umar (173-175), de 'Alī (175-177), ou de tel ou tel de ses contemporains comme Abū l-Ša'ŷā ou 'Ikrima (180-181). Et Zuhri non plus n'a pas inventé ce qu'il rapporte (196), ni Hišām b. 'Urwa (198), ni Yaḥyā b. Sa'īd al-Anṣārī (199).

On peut remonter de la sorte jusqu'au Prophète. À ce niveau, il est vrai, H.M. est peut-être moins affirmatif (sans compter le fait que, comme il le dit plus haut, la proportion de *hadīts* prophétiques dans le *Muṣannaf*, est très faible). Il estime cependant — contre Schacht — que la fameuse sentence prêtée au Prophète en matière de paternité : *al-walad li-l-firāš*, a au moins un fondement historique réel (115-120). Et s'agissant de ce qu'on fait dire à Muḥammad concernant une certaine Fāṭima bt Qays — quant au droit de la femme répudiée de quitter le domicile de son ex-mari avant la fin de sa '*idda*' —, il conclut carrément — contre Schacht, là encore — que « nous avons affaire ici à un authentique *hadīt* du Prophète » (151).

Une fois ainsi établie, à tous les niveaux, la fiabilité du *Muṣannaf*, l'objectif visé devient alors accessible : les brumes recouvrant le 1<sup>er</sup> siècle (ainsi que le demi-siècle qui suit) se dissipent. D'abord au plan des individus. Les sources biographiques (Ibn Sa'd, Buhārī, etc., jusqu'à Ibn Ḥaḡar), considérées seules, sont certes sujettes à caution. Mais dès lors que leurs informations coïncident avec celles fournies, non intentionnellement, par le *Muṣannaf*, on peut, estime H.M., les tenir pour certaines. D'où trois substantielles notices consacrées aux trois représentants majeurs de l'école mecquoise : 'Aṭā' b. Abī Rabāḥ, 'Amr b. Dīnār, Ibn Ĝurayğ (218-256). Puis au plan global : comme annoncé dans le sous-titre du livre, une histoire de l'évolution de la jurisprudence islamique à la Mecque jusqu'à 150 H. peut être retracée (256-261). Il y a, au départ, Ibn 'Abbās, en qui il faut voir non plus un éponyme fictif, comme le pensait Schacht, mais un véritable maître, dont les principaux disciples, outre 'Aṭā', ont été Muḡāhid et 'Ikrima. Cette école mecquoise, constituée dès le milieu du 1<sup>er</sup> siècle, n'était, du reste, pas confinée à la Mecque; Ibn 'Abbās avait aussi des disciples à Baṣra, Kūfa, Ṣan'a', Tā'if. Au début du second siècle, la relève est assurée par 'Amr b. Dīnār, Abū l-Zubayr, Ibn Abī Naḡīl, Ibrāhīm b. Maysara; une à deux générations plus tard, par Ibn Ĝurayğ et Ibn 'Uyayna. Enfin vient... Šāfi'i, qui, avant de rencontrer Mālik, a d'abord eu pour maîtres

Ibn 'Uyayna et Muslim b. Ḥālid, disciple d'Ibn Ĝurayğ. Peu après, l'école mequoise proprement dite disparaît.

Quant à la méthodologie mise en œuvre à ces âges primitifs, H.M. aboutit en gros aux conclusions suivantes. La chronologie proposée par Schacht, selon laquelle les références aux Successeurs auraient précédé, dans le temps, celles faites aux Compagnons et celles-ci, celles faites au Prophète, ne tient pas. Dès 'Aṭā', des traditions prophétiques circulaient, de même que des traditions remontant aux Compagnons. Ce qui est vrai, c'est que les références au Prophète étaient peu nombreuses, surtout aux temps les plus reculés. Ibn 'Abbās, pour sa part, ne faisait état d'aucune tradition d'aucune sorte : ses avis — tels, du moins, qu'on les rapporte — n'ont jamais d'autre fondement que son *ra'y*. 'Aṭā', lui aussi, se contente majoritairement d'énoncer son propre point de vue; s'il invoque une autorité, c'est avant tout le Coran (contrairement, là encore, à ce que pensait Schacht), ou bien son maître Ibn 'Abbās. C'est par la suite que progressivement, avec 'Amr b. Dīnār, puis, plus encore, Ibn Ĝurayğ et Ibn 'Uyayna, le recours aux traditions prendra de l'ampleur (encore que les *ḥadīṣ* prophétiques y restent très minoritaires).

Je n'ai pas réellement compétence pour apprécier à sa juste valeur le travail de H.M.; d'autres, mieux armés, y découvriront peut-être des faiblesses. Il m'a, quant à moi, pour le moment, tout à fait convaincu. C'est de toute façon, incontestablement, un livre important, et dont le sérieux, la rigueur, l'érudition sont au-dessus de tout éloge.

Daniel GIMARET  
(EPHE, Paris)

- I. Al-Imām Abū 'Abd Allāh al-Hasan IBN ḤĀMID al-Warrāq al-Ḥanbalī (m. 403/1012), *Tahdīb al-aḡwiba*, éd. Șubḥī al-Badrī al-Sāmarrā'i. 'Ālam al-kutub/Maktabat al-nahḍa al-'arabiyya, Beyrouth, 1408/1988. 16 p. (Introduction) + 199 p. (Texte) + 16 p. (Bibliographie et Index).
- II. Al-Qādī ABŪ YA'LĀ Muḥammad b. al-Husayn al-Farrā' al-Baġdādī al-Ḥanbalī (m. 458/1066), *al-'Uddā fī uṣūl al-fiqh*, éd. Dʳ Aḥmad b. 'Alī al-Mubārakī; vol. I, II et III : Mu'assasat al-risāla, Beyrouth, 1400/1980; vol. IV et V : sans nom de maison d'édition, Al-Riyād, 1410/1990. 5 vol. : 1879 p. (pagination continue des 5 vol.) dont 64 d'introduction (vol. I) et 240 d'index et de bibliographie (vol. V).
- III. Maḥfūẓ b. Aḥmad b. al-Hasan ABŪ L-ḤAṬṬĀB AL-KALWADĀNĪ al-Ḥanbalī (m. 510/1116), *al-Tamhīd fī uṣūl al-fiqh*, éd. Dʳ Mufīd Muḥammad Abū 'Amša (t. I et II) et Dʳ Muḥammad 'Alī Ibrāhīm (t. III et IV). Publication du *Markaz al-'ilmī wa ihyā' al-turāṭ al-islāmī* de l'université Umm al-Qurā (La Mecque), Dār al-madāni, Jeddah, 1406/1985. 4 vol. : 383 p. (dont 127 d'introduction) + 523 p. (dont 92 d'index) + 467 p. + 491 p. (dont 66 d'index).

Jusqu'à une date récente, les *uṣūl al-fiqh* hanbalites faisaient figure de parents pauvres de l'édition de textes arabes anciens — le traité d'*uṣūl* le plus ancien dont nous disposons était le *Rawdat al-nāzir* d'Ibn Qudāma —, l'une des causes en étant peut-être la vénération excessive